



TRACT AUX CHEMINOTS

CTN Services communs

Montreuil, le 25 février 2022

LIEUX D'ACCUEIL ÉDUCATIF**FERMETURE DE NOS LAE : C'EST NON !**

Après la cession, en 2016, de nos Ehpad, la Direction envisage aujourd'hui la fermeture de nos LAE et tente ainsi de remettre en cause la totalité de l'action sociale. La CGT s'oppose à la casse des droits des cheminots, à la transformation de l'action sociale au service des cheminots en une action sociale d'entreprise au service du patronat.

NOUS NE SOMMES PAS DUPES !

Déjà, pour justifier la cession de nos Ehpad au privé, la Direction avait insidieusement organisé leur abandon en refusant de mettre les moyens humains et matériels nécessaires à leur bon fonctionnement, impliquant une détérioration de l'organisation du travail, donc de la qualité et de la capacité d'accueil de nos Ehpad. La CGT avait alors dénoncé et combattu ce processus tout en alertant sur une situation équivalente pouvant percuter nos cinq lieux d'accueil éducatif (LAE).

Tout en niant l'existence d'un projet nocif concernant les LAE, la Direction refusait d'injecter les moyens nécessaires à leur bon fonctionnement, qu'il s'agisse de travaux sur ces installations ou encore du nombre de travailleurs sociaux nécessaire...

UNE ATTAQUE ORCHESTRÉE !

Conséquemment, s'est opérée la dégradation progressive de l'offre LAE et de sa réputation auprès des centres d'action sociale (CAS). S'appuyant sur sa carence volontaire en communication auprès des cheminots (potentiels bénéficiaires), la Direction a orchestré la baisse de fréquentation de nos LAE alors que les établissements équivalents externes à l'entreprise sont pleins, témoignant d'un besoin réel et contemporain.

À rebours de la politique patronale, la CGT porte un projet d'amélioration de l'offre en réponse aux besoins, en appui sur des structures de proximité réparties sur le territoire national. La Direction refuse, pour le moment, d'en tenir compte et projette la fermeture des cinq LAE. Ce faisant, elle décide de nier les besoins des cheminots bénéficiaires, qui financent pourtant ces établissements, et entend détruire un outil social utile, composé de professionnels qualifiés !

ACTION SOCIALE EN DANGER, DROITS DES CHEMINOTS MENACÉS !

La Direction tente de transformer la totalité de l'action sociale SNCF. Aujourd'hui, organisée en proximité des bassins domiciliaires et des bassins d'emploi des cheminots qui la financent, elle a en charge de répondre aux besoins des cheminots et de leur famille, statutaires et contractuels.

C'est en ce sens qu'elle est composée, en plus des CAS, d'établissements tels que des centres médico-psycho-pédagogiques, des centres d'orientation scolaire et professionnelle, des établissements d'hébergement en séjour temporaire, des LAE...

L'intérêt est de recevoir les cheminots, d'écouter et de comprendre leurs besoins et de proposer des offres éducatives qui accompagnent les cheminots et leur famille dans leur vie personnelle, scolaire et professionnelle.



La Direction, elle, veut faire de notre action sociale SON action sociale d'entreprise au service des projets d'entreprise et des réorganisations, soit une action sociale réduite en nombre de travailleurs sociaux, réduite en nombre de CAS, sans établissement spécialisé, avec une offre d'accompagnement des réorganisations décidées par la Direction et des cotisations sociales des cheminots à sa disposition.

C'est en ce sens que la Direction a vendu nos Ehpad (et a gardé l'argent de la vente), supprimé les emplois, transféré des cheminots au privé. Et c'est en ce sens que la Direction tente de se débarrasser de nos LAE.

MAINTENIR ET AMÉLIORER NOS LAE, C'EST POSSIBLE !

La CGT exige des moyens pour maintenir et améliorer l'offre en LAE. Cela suppose de réaliser les travaux nécessaires et de mettre en place de véritables parcours professionnels grâce à des formations spécifiques et diplômantes des personnels en place, le recrutement de travailleurs sociaux et une organisation du travail comprenant un encadrement technique issu de l'action sociale.

Des moyens humains supplémentaires doivent également renforcer l'ensemble de nos établissements, y compris nos CAS, mais également améliorer la répartition et l'accessibilité des offres sur le territoire !

Pour permettre ce développement, nous disposons notamment du fonds d'action sanitaire et social des cheminots et d'un excédent budgétaire de 28 millions d'euros (budget non utilisé) !

La CGT veut répondre aux besoins des cheminots. La Direction doit rendre l'argent et acter les budgets nécessaires !

C'est aussi et surtout l'affaire de tous les cheminots de l'action sociale, de tous les cheminots bénéficiaires qui doivent exiger le maintien et l'amélioration de leurs droits, et la pérennité de LEUR action sociale !

Plus de 2 000 signatures s'opposent à la fermeture de nos LAE.

**LE 17 MARS, RASSEMBLONS-NOUS AU SIÈGE DE LA DIRECTION SNCF,
À SAINT-DENIS, POUR EXIGER UN AUTRE PROJET D'ACTION SOCIALE SNCF,
EN FAVEUR DES CHEMINOTS.**

